

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 mai 2009
Français
Original : anglais

**Commission de consolidation de la paix
Troisième session****Lettre datée du 6 mai 2009, adressée au Représentant
permanent du Portugal auprès de l'Organisation
des Nations Unies par le Président de la Commission
de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 26 mars 2009, dans laquelle vous indiquiez que le Portugal souhaitait participer à la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que cette demande n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission. Le Portugal est donc invité à participer à toutes les réunions de la formation Sierra Leone de la Commission, conformément aux paragraphes 7 b) des résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président
(*Signé*) Heraldo **Muñoz**

